

Droit &
Science
politique

Journée de l'ÉCOLE DOCTORALE

7 juin 2018

// 9h30 - 17h00 COLLOQUE « LE PRÉJUDICE »

7 communications de doctorants encadrés par des enseignants-chercheurs

// 18h REMISE DES DIPLÔMES DE DOCTORAT année 2017

FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE

Amphi D (bât. 1) // 39 rue de l'Université // Montpellier
tout le programme sur www.ed461.edu.montpellier.fr

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

> 9h30 - Ouverture du colloque par Philippe AUGÉ, Président de l'Université de Montpellier et Bruno FABRE, Administrateur de la Faculté de Droit et de Science politique
Propos introductif par Jérôme ROUX, Directeur de l'École doctorale

THÈME

> La distinction dommage/préjudice

UMR 5815 – CDCM | Camille DUTHEIL | Daniel MAINGUY

> L'exigence constitutionnelle de réparation du préjudice
CERCOP | Yannick RAJAONSON | Alexandre VIALA

> Le préjudice et sa réparation

Laboratoire de droit privé | Marie-Sophie BONDON | Rémy CABRILLAC

Débat et déjeuner

VARIATIONS

> 14h - La notion de préjudice appliquée au droit du travail
EDSM | Arnaud LUCCHINI | Paul-Henri ANTONMATTEI

> Le préjudice d'anxiété en droit administratif
CREAM | Karl BURGER | François-Xavier FORT

Débat et pause

> Le préjudice de la relation de soins dans les conflits armés
UMR 5815 – CEERDS | Vincent GIRIN | François VIALLA

> Le préjudice des émigrés, déportés et condamnés sous la Révolution
IHD | Andréa SAINT-JEAN | Pascal VIELFAURE

Débat

> 18h00 - REMISE DES DIPLÔMES DE DOCTORAT Année 2017

